



TYPE DE FORMATION

Master 1, diplôme d'État bac+4

Formation continue

DURÉE DE LA FORMATION

2 années, par sessions

EFFECTIF ATTENDU

25 auditeurs

PRÉ-REQUIS

Sont autorisés à faire acte de candidature les professionnels :

- titulaires d'un diplôme Bac+3 reconnu (prioritairement hors gestion) et ayant au moins trois années d'expérience professionnelle,
- titulaires d'un diplôme Bac+2 reconnu (DUT, BTS, DEUG et diplôme de niveau III inscrit au RNCP, prioritairement hors gestion) et ayant au moins 5 années à temps plein d'expérience professionnelle à des postes comportant des responsabilités.

Des possibilités de dérogation sont offertes : voir la rubrique "Modalités d'accès" page suivante

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (MAE) MANAGEMENT DOUBLE COMPÉTENCE - FORMATION CONTINUE (M1)

DÉPARTEMENT MANAGEMENT DOUBLE COMPÉTENCE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master 1 Management Double Compétence est un diplôme Bac+4 de double compétence qui a pour objectif de donner à des personnes prioritairement issues de formations initiales non gestionnaires des connaissances fondamentales touchant les domaines des sciences de gestion et du management, économiques et juridiques. L'objectif de ce Master 1 en formation continue est de dispenser à des professionnels, souhaitant évoluer dans leur carrière, une formation universitaire de haut niveau en gestion adaptée à leurs contraintes professionnelles. Ce parcours spécifique en FC s'inscrit dans un contexte local et régional où les organisations, en particulier les PME, les entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire, etc., recherchent des généralistes en gestion, où la transversalité des compétences et la polyvalence des personnes constituent des atouts à leur intégration et à leur adaptation au monde des organisations. Elle s'inscrit dans le cadre du développement du territoire et permet ainsi aux auditeurs d'envisager une évolution de carrière dans un contexte économique local.



COMPÉTENCES VISÉES

- Donner à toute personne, souhaitant assumer des responsabilités en matière de gestion, la possibilité d'acquérir ou d'approfondir des connaissances de base en management des organisations et de valider certains acquis en gestion et management.
- Permettre la reprise d'études de personnes souhaitant une formation universitaire en gestion.
- Développer, pour les personnes qui le souhaitent, une double compétence en gestion.



DÉBOUCHÉS

Accès à des postes à responsabilités en matière de gestion dans des entreprises du secteur privé et public et des organisations du secteur de l'économie sociale : fonctions commerciale, financière, production, administration, ressources humaines, secrétariat général. Aide à la création d'entreprise. Développement d'activités de conseil.



ORGANISATION

La formation se déroule de mi-septembre à fin juin sur deux années universitaires. Les séquences de cours, le vendredi toute la journée et le samedi matin, ont lieu une fois tous les 15 jours. Les demandeurs d'emploi sont autorisés, à titre exceptionnel, à effectuer sur une même année universitaire simultanément la première et la deuxième année de formation. L'enseignement est assuré par des enseignants universitaires et des professionnels qualifiés. L'enseignement dispensé allie à la fois culture générale en sciences de gestion et compétences managériales issues du monde des organisations. L'enseignement est dispensé suivant des méthodes pédagogiques combinant apports théoriques et applications (exposés, projets par groupe d'étudiants, cas, etc.). La taille des groupes est limitée pour favoriser les échanges entre participants et enseignants. Le mémoire de fin de cycle est présenté et soutenu par tous les participants à la formation.

ENSEIGNEMENTS

| 1 ^{RE} ANNÉE | 147h |
|---|------|
| Accueil | 3h |
| Culture économique | 24h |
| Psychosociologie des organisations et GRH | 21h |
| Droit des sociétés | 24h |
| Système d'information comptable | 33h |
| Contrôle de gestion | 36h |
| Informatique et recherche documentaire | 6h |

| 2 ^E ANNÉE | 147h |
|--------------------------------------|------|
| Accueil et bilan | 3h |
| Stratégie | 27h |
| Analyse financière | 36h |
| Droit pénal appliqué aux entreprises | 18h |
| Droit du travail | 18h |
| Communication professionnelle | 18h |
| Marketing | 24h |
| Méthodologie du mémoire | 3h |

MÉMOIRE

Élaboré à partir d'une problématique choisie par l'auditeur, le mémoire est l'occasion d'expérimenter une méthodologie de travail, alliant recherche bibliographique et expérience de terrain. Il permet au candidat de développer sa capacité à poser un problème et à faire preuve d'esprit de synthèse. Des enseignants-chercheurs assurent un accompagnement méthodologique tout au long de l'élaboration du mémoire. La soutenance du mémoire permet au candidat de préciser les modalités du déroulement de son travail et ses motivations quant au choix du thème, et de répondre aux questions du jury sur les points restés imprécis ou obscurs. Cette soutenance lui permet de se familiariser avec la prise de parole en groupe.

CONTRÔLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

Chaque discipline enseignée fait l'objet d'une notation résultant d'un contrôle continu ou d'une épreuve terminale (orale ou écrite), suivant la nature de l'enseignement dispensé. Le mémoire de fin de cycle fait l'objet d'une soutenance orale. Des sessions de rattrapage sont organisées.

MODALITÉS D'ACCÈS : CANDIDATURE

Dérogation : Si les candidats ne possèdent pas les pré requis, des possibilités de dérogation sont offertes :

- aux personnes ayant un bac+2 reconnu avec une expérience professionnelle comprise entre 3 et 5 ans à des postes comportant des responsabilités,
- aux personnes n'ayant pas les diplômes requis (mais néanmoins titulaires au minimum d'un bac ou équivalent) et justifiant d'une solide expérience à des postes d'encadrement ou exerçant des responsabilités importantes dans une organisation.

Lors des entretiens de recrutement, le jury est amené à étudier le cursus du candidat pour évaluer la qualité de ses expériences professionnelles et la possibilité de lui proposer des possibilités de dérogation (VA 85).

Attention : Les dossiers de dérogation passent devant une commission, constituée par le président de l'Université, qui statue sur les équivalences possibles (en juin).

Candidature : Les auditeurs font acte de candidature en remplissant un dossier comprenant lettre de motivation + CV + attestation(s) de diplôme + certificat(s) de travail.

Le dossier de candidature, et le cas échéant le dossier de validation d'acquis, est à demander auprès du service Formation continue d'avril à début juin et à déposer ou à retourner par courrier au service Formation continue de l'institut au plus tard à la date figurant sur le dossier (cachet de la Poste faisant foi).

L'admission est prononcée par la commission pédagogique, sur la base de ce dossier et d'un entretien individuel de motivation. Les entretiens se déroulent mi-juin. Les résultats définitifs d'admission sont proclamés début juillet.

Inscription : Seuls les candidats admis sont autorisés à s'inscrire pour suivre la formation. Les inscriptions définitives ont lieu à partir de début septembre, et avant le début des cours. La rentrée a lieu mi-septembre.

FRAIS D'INSCRIPTION

Année universitaire 2018-2019

- **Tarif salarié et assimilé :**

1^{er} année : 2 400 €

2^e année : 2 400 €

- **Tarif demandeur d'emploi :** 2 400 € au total

L'inscription donne accès à la bibliothèque spécialisée en gestion et à des salles informatiques équipées de micro-ordinateurs multimédia, d'imprimantes laser, avec accès à Internet et au Wifi.

CONTACTS

Responsable pédagogique :

Pascal Goureaux - pascal.goureaux@univ-nantes.fr

Assistante de formation :

Semra Dehaine-Bakal - semra.bakal@univ.nantes.fr

Tél. +33 (0)2 40 14 12 25

Responsable service Formation continue :

Céline Brochu - celine.brochu@univ-nantes.fr

Tél. +33 (0)2 40 14 12 22

www.univ-nantes.fr/iae/formations